

ELECTION PRESIDENTIELLE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10 & 24 AVRIL 2022

VIDE-GRENIER

DOCUMENTAIRE

BROCANTE









ELECTIONS PRESIDENTIELLES AVRIL 2022

Les élections présidentielles auront lieu dans les bureaux de vote habituels :

Les Dimanches 10 et 24 Avril 2022 de 8h00 à 19h00.

Pour voter, la carte d'électeur n'est pas obligatoire.

En revanche vous devez être inscrits sur les listes électorales et prouver votre identité au moment de voter, en présentant l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Carte vitale avec photographie.
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.

Retrouvez les autres documents valides sur : www.service-public.fr

Rappel des bureaux de vote :

BV1 et BV2 : Hôtel de Ville

BV3: Ecole Bara

BV4 et BV5: Ecole Joliot Curie

BV6: Foyer Bouillon BV7: Ecole Langevin

Comment voter par procuration?

- En ligne via : maprocuration.gouv.fr
- Én remplissant le formulaire CERFA 14952*02 téléchargeable en ligne (www.service-public.fr) à transmettre à un établissement habilité comme une gendarmerie ou un commissariat de police.

Vous pouvez déposer votre procuration jusqu'à la veille du scrutin.

Renseignements:

03.82.89.33.11



PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 15 Avril 2022 à 18h00

Salle du Conseil - Hôtel de Ville

BROCANTE

Les Z'amis

Dimanche 3 Avril 2022 Dès 6h00

Place Joliot Curie

Restauration et buvette sur place Prix au mètre : 2€

Renseignements:

07.50.86.95.78 associationleszamis@gmail.com



MARCHE NOCTURNE & DETENTE AQUATIQUE Villerupt Natation

Samedi 9 Avril 2022 A 20h00

Piscine Municipale

Marche de 10km suivie d'une détente aquatique à la piscine.

Ravitaillement & buvette

Renseignements:

06.73.85.58.13

DOCUMENTAIRE L'usine secrète

Par Emmanuel GRAFF - Esch 2022

Vendredi 22 Avril 2022 Dès 20h00

A l'Arche

Ce documentaire propose de parcourir sur deux territoires liés, les Terres Rouges du Luxembourg et le nord de la Lorraine dite « du fer », la réalité du travail en usine ou dans les mines ces 50 dernières années, à travers les pratiques illégales que les ouvriers s'y autorisaient.

Renseignements:

esch2022.lu/fr/cultural-agenda



VIDE GRENIER

Handball Club

Dimanche 24 Avril 2022 Dès 6h00

Parking Roux, rue des déportés et avenue de la Libération

Restauration et buvette sur place Prix au mètre : 2€

Renseignements:

06.46.23.45.84



ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS AUX DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISES PAR POLE EMPLOI CCAS

Cette action vous concerne si:

- vous êtes résidant à Villerupt depuis au moins un an,
- vous êtes demandeur d'emploi, inscrit et indemnisé par Pôle Emploi depuis au moins 6 mois (soit depuis le 01/10/2021),
- vos ressources (toutes ressources confondues), sont, selon la composition de votre famille, égales ou inférieures au tableau ci-dessous:

1 personne 851€ 2 personnes 1126€ 3 personnes 1512€ 4 personnes 1953€ 5 personnes 2173€

ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS AUX PERSONNES EN RETRAITE OU EN SITUATION DE HANDICAP CCAS

Cette action vous concerne si :

- vous avez eu 60 ans au plus au 31.12.21,
- vous êtes résidant à Villerupt depuis au moins un an.
- vous percevez une retraite ou pension d'invalidité,
- vous êtes locataire ou propriétaire (pas de prise en charges pour les personnes en EHPAD)
- vos ressources (toutes ressources confondues) sont, selon la composition de votre famille, égales ou inférieures au barème ci-dessous:

916.78€ pour une personne seule 1447.89€ pour un couple

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Du Mardi 19 Avril au Vendredi 13 Mai 2022 (dernier délai)

S'adresser au CCAS de Villerupt :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 9h00 à 12h00.

Renseignements: 03.82.89.94.25



Vous souhaitez communiquer une information via nos différents supports? Rien de plus simple, il suffit de nous transmettre votre contenu par mail, en format texte (avec illustration dans l'idéal) à cette adresse:

communication@mairie-villerupt.fr

Pour tout renseignement:

Service communication - 03.82.89.94.14